

L'ECHO DU LIGNON



Le Jacky's Club, club des jeunes de Poncins



**BULLETIN MUNICIPAL
JUILLET 2009 N°3**



Pierre Joly, fondateur de la Pétanque Poncinoise nous a quittés



Fête des mères et accueil des nouveaux poncinois



La remise des dictionnaires aux écoliers entrant en 6^{ème}



Commémoration du 8 mai



Les « planteurs » du fleurissement communal



La rénovation intérieure de l'église

SOMMAIRE

Sommaire	page 1		
Mot du Maire	page 2		
Comptes-rendus des réunions du Conseil			
• Réunion du mercredi 21 janvier 2009	page 3	à	5
• Réunion du mardi 10 mars 2009	page 6	à	7
• Réunion du mardi 24 mars 2009	page 8	à	10
• Réunion du mardi 12 mai 2009	page 11	à	15
• Réunion du mercredi 15 juin 2009	page 16	à	20
La vie poncinoise en images	page 21	à	22
Budgets	page 23	à	28
Association Culturelle Poncinoise	page 29	à	31
Tarentelle	page 31		
Pétanque poncinoise	page 32	à	33
Fanfare St Germain-Laval Poncins	page 33		
École de musique de Poncins	page 34		
Nouvelles locales	page 35	à	37
Savez-vous que ?	page 38	à	39
Mémento pratique	page 40		

LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

C'est avec plaisir que je vous retrouve pour ce bulletin d'été 2009.

Au cours de ce premier semestre 2009, la commune a réalisé ou réalise divers travaux :

- réfection de l'intérieur de l'église avec installation du chauffage,
- travaux de sondage pour la future station de traitement des eaux usées (filtres à roseaux) sur des terrains près du chemin allant de la Croix Bardon à Vizézy (chemin des amoureuses),
- Amélioration du fleurissement communal, notamment par l'habillage des jardinières,
- Travaux de rénovation des 2 « anciennes » salles de classes,

Par ailleurs le conseil municipal a validé un certain nombre de projets ou d'acquisition :

- Acquisition d'un véhicule utilitaire pour nos agents,
- Acquisition de divers matériels dont ils besoin pour leur travail :
scie circulaire, scie sauteuse, désherbeur thermique
- photocopieur pour la mairie
- étude de l'éclairage du terrain de foot au Lignon et du terrain de la Pétanque

De nombreuses « plaintes » parviennent à la Mairie. Elles concernent des difficultés de relations de voisinage : bruit, chiens, égouts, musique, feux etc. Pour toutes ces nuisances, il existe des arrêtés préfectoraux qu'il est possible de consulter en Mairie. On ne peut pas faire n'importe quoi ! Ce serait bien si tout le monde y mettait un peu de bonne volonté !

Il est constaté de nombreuses incivilités qui dénature notre environnement : fleurs arrachées, murs tagués, saccage de sanitaires au Lignon, table de pique-nique incendiée, etc. Une surveillance effective est en place et les contrevenants seront poursuivis.

La qualité de vie à Poncins sera telle que nous la ferons. Notre commune est rurale où il fait bon vivre, alors maintenons cet atout-là !

Cordialement.

Le Maire
Julien Duché

14 présents, 1 excusé.

- **Approbation du PV de la réunion du 10 décembre 2008**

Le procès verbal de la réunion du 10 décembre 2008 est approuvé à l'unanimité.

- **Avancement de grade des agents : promus-promouvables.**

Le conseil décide à l'unanimité de fixer à 100% le taux de promu-promouvables.

- **Placement trésorerie suite à héritage.**

Le conseil décide à l'unanimité de placer une somme de 500.000 euros provenant de l'héritage de Monsieur NOALLY et de la vente du terrain de la commune pour le lotissement « Val du Lignon », pour une durée de 1 an.

Le conseil refera le point à l'issue de cette année sur les modalités et la durée d'un nouveau placement en fonction des investissements qui seront réalisés conformément aux souhaits du donateur.

- **Achat véhicule utilitaire pour les agents et d'un photocopieur-imprimante pour la mairie.**

Le conseil envisage d'acquérir un véhicule utilitaire pour ses agents, un camion avec benne. Une demande de subvention aux enveloppes cantonales va être présentée. Des études de prix sont en cours.

- **Le conseil envisage également l'acquisition d'une nouvelle imprimante multi fonctions.**

Un premier devis a été reçu. D'autres devis vont être sollicités. Une demande de subvention aux enveloppes cantonales va également être présentée pour cet achat.

- **Courrier de l'OT de Panissières relatif aux circuits de randonnée**

Le conseil est destinataire d'une lettre relative aux topoguides, qui avaient été élaborés par le SICMAT. Poncins n'adhère à l'Office de tourisme des Montagnes du matin que pour la compétence « fleurissement ». Il est décidé de refondre le topoguide de PONCINS, une équipe est mise en place à cette fin (Nadine MICHEL, André RANG, Bernard FOYATIER et Julien DUCHÉ).

- **Devis Ets Celle pour le portail du cimetière et la main-courante du jeu de boules**

Un devis de 2.510 euros a été établi pour réaliser ces travaux. Le conseil décide de les faire réaliser au plus tôt.

- **Courrier de la Forézienne de promotion relatif au lotissement de Mme Gagnaire**

Cette société veut lotir une parcelle appartenant à Mme GAGNAIRE à BRULLIOLES. Le projet est de 12 parcelles d'environ 600 mètres carrés. Le conseil confirme son souhait de voir des parcelles plus grandes ainsi notamment la mise en place d'une aire de retournement et non une voie transversante.

- **Fleurir la Loire**

Poncins est classée 7ème avec une note de 15,25/20, notre attention est attirée sur la « médiocrité » de nos jardinières et de la croix.

La remise des prix aura lieu le 14 mars à SAINT GALMIER.

- **Recensement INSEE : 826-855 hab.**

Il y a à Poncins une population municipale de 826 habitants et une population totale de 855 habitants.

- **Contribution SDIS : 16 019 €**

Une contribution de 16019 euros est versée aux services d'incendie et de secours départemental. Le coût par habitants pour Poncins est de 21,25. Le coût moyen est de 43.06, le moins est de 20.10 et le plus élevé est de 74.85.

- **Courrier de Bernard Fournier relatif à la suppression de l'ingénierie réalisée par la DDE**

Le sénateur Fournier a posé une question orale au secrétaire d'état aux transports suite à la fusion des services de la DDE, qui ne peut plus faire de missions d'ingénierie pour les petites communes.

- **Réunion des CMJ**

Le conseil souhaite réactiver le conseil municipal jeune. Des élections doivent être mises en place. Une réunion est organisée le 5 février à 15 heures à cette fin.

- **Courrier du Syndicat des Éditeurs**

Ce syndicat nous incite à acquérir des manuels scolaires.

- **Union des communes rurales de la Loire**

PONCINS n'adhère pas à cette union, qui vient de nous adresser une lettre sur le service minimum d'accueil. Julien DUCHE nous suggère de faire adhérer PONCINS.

- **Courrier de Monsieur Christian Delorme relatif aux eaux de la RD60**

Monsieur Christian DELORME nous informe de l'augmentation de la présence d'eau sur sa propriété depuis la réalisation des travaux de la RD60.

- **Courrier Femmes élues de la Loire**

Cette association nous demande l'attribution d'une subvention, qui n'est pas accordée.

- **Demande de subvention du Sou de l'École pour un l'achat d'un chariot à la cantine**

Le conseil décide d'acquérir directement ledit chariot pour une valeur de 196 euros HT, pour le compte du Sou.

- **Devis de Mme Cuyt relatif au devis pour la rénovation des statues à l'église**

Le devis représente une somme de 19.809,1 euros TTC pour 5 statues bois et 6 statues plâtre....

- **Visites Héliose à Poncins le samedi 27 juin à 9 H 30 à la Chênaie**

Héliose nous informe d'une visite de la maison basse énergie de Monsieur Sylvain DELLEFOSSE demeurant à la Garenne.

- **Remerciements M. Bouhey**

Monsieur BOUHEY nous adresse ses remerciements pour les vœux et les chocolats reçus.

- **Faire-part de naissance de Lorane Ronzon au Val du Lignon**

Il s'agit de la première naissance au Val du Lignon. Félicitations aux parents !

- **Félicitations à Chantal Mérigneux pour la naissance de Lou au foyer de son fils Yann**

COMMUNE DE
PONCINS

42110

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 MARS 2009**

Tél : 04 77 27 80 09

Fax : 04 77 27 86 94

Email : mairie.poncins@wanadoo.fr

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire.
Madame Pascale LOCQUET était absente excusée.

Le Conseil Municipal :

1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 21 janvier 2009,

2° **ETUDIE et APPROUVE**, à l'unanimité, le **compte administratif 2008 de la commune**, à savoir :

Recettes de fonctionnement	539 329,97 €	
Dépenses de fonctionnement	455 715,38 €	
Excédent de l'exercice	83 614,59 €	
Report exercice antérieur	102 899,67 €	
Résultat de clôture		186 514,26 €
Recettes d'investissement	304 336,72 €	
Dépenses d'investissement	252 857,24 €	
Excédent	51 479,48 €	
Excédent antérieur	7 190,06 €	
Résultat de clôture		58 669,54 €

3° **ETUDIE et APPROUVE**, par 12 pour et 1 abstention, le **compte administratif assainissement 2008**, à savoir :

Recettes d'exploitation	28 647,44 €	
Dépenses d'exploitation	19 908,77 €	
Résultat de clôture		8 738,67 €
Recettes d'investissement	69 618,38 €	
Dépenses d'investissement	39 990,21 €	
Excédent	29 628,17 €	
Déficit antérieur reporté	-34 395,72 €	
Résultat de clôture		- 4 767,55€

4° **APPROUVE**, à l'unanimité, les comptes de gestion du budget principal 2008 et du budget assainissement 2008 établi par Monsieur PACAUD, Percepteur.

5° DECIDE, à l'unanimité, d'augmenter de 2 % les taux des quatre taxes soit

- Taxe foncière	8,26 %
- Foncier bâti	11,15 %
- Foncier non bâti	36,23 %
- Taxe professionnelle	14,40 %

6° DECIDE, à l'unanimité, d'appliquer le dispositif du plan de relance de l'économie pour le versement anticipé des attributions du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008,

7° INSTAURE à l'unanimité, le régime de la participation pour le financement des voies nouvelles et des réseaux (PVR),

8° DECIDE, par 6 pour, 3 contre et 5 abstentions, la mise en place de la taxe locale d'équipement et **FIXE**, par 10 pour et 4 contre, le taux de cette taxe à 1 %,

9° ACCEPTE, à l'unanimité, le remboursement de GROUPAMA de 62,10 € concernant les dommages subis sur la tondeuse lors des inondations,

10° PREND CONNAISSANCE :

- Du courrier du Conseil Général concernant le renouvellement des abris bus
- De l'invitation de Monsieur René REYNAUD, Président de la FNACA, pour la commémoration du 19 mars à 18 heures au Monuments aux Morts du cimetière,
- De la facture de CITEOS relative au vandalisme sur les ampoules de l'éclairage public,
- Du courrier de Monsieur et Madame Sylvain DUPORT concernant le chien du locataire au-dessus de l'école. Le chien se promène sans muselière alors que les enfants sont toujours à l'école
- Du bilan communal annuel de l'ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire),
- Du courrier du Conseil Général autorisant le commencement des travaux de rénovation des salles de classe sans préjuger de l'octroi d'une éventuelle subvention départementale,
- Du courrier de remerciements de Madame Nicole THIOLLIER concernant l'arrêt des cloches,
- Des remerciements du Sou de l'Ecole (commission cantine) pour l'achat d'un chariot de desserte,
- Des différentes invitations :
 - 11 mars : Assemblée Générale de la coopérative agricole forézienne,
 - 14 mars : Concert du Groupe GAGADILO à ST ETIENNE LE MOLARD
 - 15 mars : Fête du saule à l'Ecopôle.
- Le Conseil Municipal présente ses condoléances à Monsieur Julien DUCHÉ pour le décès de son frère Albert.
- Prochaine réunion du Conseil municipal : mardi 24 mars 2009

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire.
Monsieur Jean-Marc DELEURENCE était absent excusé et avait donné pouvoir à
Monsieur Adrien SIMON.

Le Conseil Municipal :

- 1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 10 mars 2009,
- 2° **ETUDIE et APPROUVE**, à l'unanimité, le compte administratif 2008 du lotissement communal,
- 3° **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte de gestion du budget 2008 du lotissement communal, établi par Monsieur PACAUD, Percepteur.
- 4° **DECIDE**, à l'unanimité, d'affecter la somme de 58 669,54 € en recette investissement (compte 001) et la somme de 186 514,26 € en recette de fonctionnement (compte 002) pour le budget communal.
- 5° **DECIDE**, à l'unanimité, d'affecter la somme de 4 767,55 € en recette investissement (compte 1068) et la somme de 3 971,12 € en recettes de fonctionnement pour le budget assainissement.
- 6° **ETUDIE** les demandes de subventions et **VOTE** celles accordées aux sociétés locales et diverses organisations :
- | | |
|--|----------------------------|
| ADAPEI | 110 € |
| ADMR Pays d'Urfé | 100 € |
| Amicale Boule | 150 € + 100 € exceptionnel |
| Amicale Classe 64 | 15 € |
| Association Culturelle Poncinoise (ACP) | 150 € |
| Association Musicale de FEURS | 40 € |
| Association des Paralysés de France | 50 € |
| Association Activ'Age | 30 € |
| Association Roannaise Pour l'Apprentissage | 20 € |

Association Transports Scolaire Feurs Rive Gauche	1120 €
Autisme Forez	50 €
Bibliothèque Centrale de Prêt	100 €
CFA BTP	60 €
CFA Les Mouliniers	20 €
Club Handisport	80 €
Club Pêche Nature de l'Astrée	150 €
Comité de la Foire	150 €
Comité des Fêtes	150 €
Croix Rouge de FEURS	50 €
Ecole de Musique de PONCINS	600 €
Fanfare	350 €
FNACA	100 €
Football Club de la Plaine	350 €
Gymnastique Volontaire Poncinoise	150 €
Jacky's Club Club des Jeunes	150 €
Lycée Privé E Gautier - Ressins	40 €
Maisons Familiales Rurales St Laurent Chamousset	40 €
Pétanque Poncinoise	150 €
Prévention routière	20 €
Rats musqués	180 €
Sou de l'école	1000 €
SSIAD des Montagnes du Matin	40 €
Tennis Club Poncinois	150 €
Tarentelle	150 €
USEP	100 €
Vie Libre	100 €

7° ETUDIE et VOTE, à l'unanimité, le **budget primitif 2009 de la commune** qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement 768 661 €

Section d'investissement 885 683 €

8° ETUDIE et VOTE, à l'unanimité, le **budget primitif assainissement 2009** qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section d'exploitation 38 840 €

Section d'investissement 156 087 €

9° ETUDIE et VOTE, à l'unanimité, le **budget annexe du lotissement**, qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement 221 587 €

Et **DÉCIDE** de clôturer le budget du lotissement communal « Le Val du Lignon ».

10° APPROUVE, à l'unanimité, l'avant projet pour la construction d'une station d'épuration filtres plantés de roseaux verticaux, d'un poste de refoulement des eaux usées et d'une

canalisation de refoulement des eaux usées étudié par la DDEA et dont la dépense est estimée à 645 000 € H.T.

11° APPROUVE, à l'unanimité, le DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) pour les travaux de réfection de l'école.

12° PREND CONNAISSANCE :

Du courrier de l'Ecole de Musique de Poncins qui souhaite une subvention exceptionnelle

Du courrier de tennis club de Poncins concernant l'état des courts de tennis,

Du courrier de la CC de Feurs en Forez et des Collines du Matin concernant l'opération « Rénovez futé ! » et « Plein feu sur le bois »

Du courrier de l'AMF concernant le Service Minimum d'Accueil (SMA) pour les élèves en cas de grève des enseignants,

Du courrier de la Chambre des Notaires faisant part d'une manifestation organisée sur le thème du développement durable,

Du courrier de Monsieur Jean-Jack QUEYRANNE, Président du Conseil Régional, relatif à la réforme de l'organisation territoriale,

Du courrier de Monsieur Bernard FOURNIER, apportant des précisions sur le projet de suppression de la taxe professionnelle,

Du courrier de Monsieur Bernard BONNE, Président du Conseil Général, concernant le Plan de relance,

Du devis de SARL BEROUD pour la réfection d'une plaque commémorative dans l'église,

Du calendrier scolaire 2009-2010 envoyé par l'Inspection Académique de la Loire,

Du courrier de la Préfecture concernant la vente au déballage,

Du courrier du Conseil Général, Délégation à la Culture aux Sports et au Tourisme relatif à l'état d'avancement du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) dans la Loire,

Du courrier de Monsieur Jean-Louis GAGNAIRE, Député, concernant l'arrêt des travaux de l'A 89

De différentes invitations : SIEL - CITEOS - L'ESSOR - Mairie de SALT pour le départ à la retraite de la secrétaire de Mairie

Des remerciements de Mademoiselle Claudette DURON pour la participation de la commune lors du concours de scrabble,

Des différents comptes rendus de réunions et de travaux.

13 EST INFORMÉ du concours de pétanque des élus de l'Arrondissement de Montbrison qui aura lieu le samedi 5 septembre 2009 à CHALAIN D'UZORE

14° FIXE différentes réunions :

- Préparation fleurissement 2009 : Vendredi 3 avril à 9 h
- Réunion d'information pour le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) samedi 4 avril 10h30
- Soirée fleurissement 2008 : Mardi 28 avril à 20h30
- Réunion du Conseil Municipal : Mardi 12 mai ou mercredi 13 mai à 20h30

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 mai 2009**

Tél : 04 77 27 80 09

Fax : 04 77 27 86 94

Email : mairie.poncins@wanadoo.fr

14 présents.

Approbation du PV de la réunion du 24 mars 2009

13 présents au moment du vote.

Approuvé à l'unanimité.

Démission de Madame Pascale LOCQUET, Adjointe.

Pascale LOCQUET informe le conseil municipal de sa démission au 31 mars 2009, compte tenu de son récent déménagement.

Le conseil la remercie du travail qu'elle a accompli tout au long de son service au profit de la commune, service qui a duré 8 ans sur deux mandatures.

Le conseil municipal désormais délibérera à 14 membres. Il n'y a pas de nouvel élu qui intègre le conseil.

Élection d'un adjoint.

J. DUCHE propose l'élection de Mme Nadine MICHEL au poste de quatrième adjoint.

Il y a 13 votants, 12 bulletins exprimés au profit de Nadine MICHEL, 1 bulletin nul.

Nadine MICHEL est élue au poste de quatrième adjointe.

Remplacement Pascale LOCQUET dans les délégations et les commissions

1. les délégations

Communauté de commune, Pascale LOCQUET était suppléante, Nadine MICHEL devient suppléante

Ramassage scolaire FEURS, Pascale LOCQUET était titulaire, Nathalie DUBOEUF devient titulaire et Nadine MICHEL devient suppléante.

Sou de l'école, Pascale LOCQUET était suppléante, Annick GIRARD devient suppléante.

Tarentelle, Pascale LOCQUET était suppléante, Jean-Marc DELEURENCE devient suppléant

CAO, Pascale LOCQUET était suppléante, Jean Marc CHARPINET la remplace.

2. les commissions

André RANG devient responsable au lieu et place de Pascale LOCQUET pour le fleurissement.

Pour le bulletin, Pascale LOCQUET est remplacée par Sandrine Nicolas.

Pour l'école et la cantine, Pascale LOCQUET est remplacée par Nathalie DUBOEUF.

Indemnités élus.

Les adjoints avaient accepté en début de mandat une réduction de leurs indemnités afin de permettre à Nadine MICHEL d'être indemnisée comme conseillère municipale déléguée.

Compte tenu de la démission de Pascale LOCQUET, le conseil décide à l'unanimité des présents de rétablir le taux d'indemnité « normal » en présence de quatre adjoints.

Le taux sera de 31 % pour le Maire et de 8;25 % pour les adjoints.

Achat d'un véhicule utilitaire, d'un photocopieur

1. Véhicule utilitaire

Le conseil envisage l'acquisition d'un véhicule équipé d'une benne. Un devis a été établi par le garage FAURE au prix de 15.750 euros pour un RENAULT MASCOTT. Une subvention va être demandée à l'enveloppe cantonale, qui sera plafonnée à 7000 euros.

Ce devis est entériné pour la présentation de la demande de subvention au titre des enveloppes cantonales du Conseil Général par le conseil à l'unanimité des présents (14).

2. Photocopieur

La commission photocopieur s'est réunie et a examiné le tableau récapitulatif des offres de devis reçu.

Il est proposé d'opter pour la proposition de la société IMAGE LASER COULEUR au prix HT de 5.937 euros. Une économie de l'ordre de 500 à 700 euros par édition de bulletin serait réalisée si l'on opte pour cette solution.

Le conseil décide à l'unanimité l'offre de la société IMAGE LASER COULEUR ;

Une demande de subvention au titre des enveloppes cantonales du Conseil Général, va être présentée avant la validation du devis définitif.

Achat matériel divers : scie circulaire, scie sauteuse, désherbeur thermique

1. Scie circulaire et scie sauteuse :

Demande de subvention à l'enveloppe cantonale, réception d'un devis de la société QUINCAILLERIE DUNIS pour un montant total de 517,10 euros TTC.

Le conseil approuve à l'unanimité ce devis et demande une subvention au titre des enveloppes cantonales du Conseil Général.

2. Désherbeur thermique :

Devis de la société JEANNET DEBIT pour un montant de 1 018 euros HT.

Le conseil approuve à l'unanimité ce devis et demande une subvention au titre des enveloppes cantonales du Conseil Général.

Devis Lacondemine

Suite à la rencontre avec les responsables du foot pour évoquer les problèmes d'éclairage, douche, frigo et soubassement, un devis a été demandé pour remplacer les douches d'un vestiaire.

La société LACONDEMINE propose le remplacement de 6 colonnes de douche pour un prix de 964,80 euros HT.

Nadine MICHEL propose que l'on demande à Armand MICHEL, s'il se sent apte à poser ce type de matériel. Il serait possible de louer le petit matériel nécessaire à la mise en place des douches.

Si Armand MICHEL souhaite faire cet aménagement, il le fera. Si Armand MICHEL ne peut pas gérer cette installation, le conseil fera appel à la société LACONDEMINE.

Le conseil approuve le devis à l'unanimité mais réserve sa commande en attendant la réponse d'Armand.

Drapeau

Il serait possible de réunir sur un même drapeau celui de la FNACA et celui des anciens combattants.

Le devis présenté par PROTON CAPILLERY représente un coût de 1.097,30 euros TTC.

Il sera demandé une subvention à l'enveloppe cantonale de solidarité du Conseil Général.

Le devis est accepté à 13 voix pour, 1 contre.

Devis du SIEL pour l'éclairage du terrain de foot et du terrain de pétanque au Lignon

Deux avants projets ont été établis pour le terrain de foot et le terrain de pétanque.

Les éclairages en place ne sont pas en conformité.

1. Une subvention pourrait intervenir pour un demi-éclairage du terrain de foot et pour l'éclairage du terrain de pétanque.

Le coût est de 31.656 euros HT dont 45 % pour la commune pour le terrain de foot.

2. S'agissant de la pétanque, il n'y a pas de demande formulée par l'association mais l'équipement n'est pas aux normes.

Le coût est de 16.181 euros HT dont 45 % pour la commune pour la pétanque.

Il s'agit du prix net, compte tenu du fait qu'il s'agit d'une dépense de fonctionnement.

Le total HT fait 21.526 euros à régler par la commune.

Le conseil décide à l'unanimité d'approuver les devis, mais réserve sa position sur la mise en route des travaux.

Création d'un poste d'un agent technique 1ère classe et suppression d'un poste d'agent technique 2ème classe

Le conseil décide à l'unanimité de supprimer le poste d'agent technique 2^{ème} classe et de créer un poste d'agent technique 1^{ère} classe, notre agent Daniel FOYATIER ayant réussi ce grade.

Demande subvention du comité des fêtes pour le feu d'artifice et la sécurité

Le comité des fêtes demande au conseil de prendre en charge une participation financière au feu d'artifice dont le coût sera de 1467,75 euros et à la mise en place de la sécurité dont le coût sera de 322,92 euros.

Le conseil décide à 8 voix favorables que sera pris en charge uniquement le coût du feu d'artifice.

Courrier de France Télécom pour l'ADSL Rampeau

France TELECOM relance le conseil sur les modalités de mise en place de l'ADSL sur le quartier de Rampeau.

Une solution mixte pourrait être de mettre en place le réseau sur les poteaux existants puis de procéder à l'enfouissement du réseau pour l'autre partie.

Affaire à suivre.

Devis DESAUTEL : extincteurs

Il faut remplacer les extincteurs âgés de plus de 10 années, soit 5 appareils, dont le coût est de 549,69 euros HT.

Remboursement Groupama

Groupama a adressé à la commune un chèque de 205,22 euros au titre des indemnités dues pour les heures de nettoyage du local technique après les inondations du 2 novembre 2008.

Chèque de 16123.84 relatif à la succession Noailly

Un chèque de 16 123,84 euros nous a été adressé par le notaire en charge de la succession NOAILLY.

Courriers STD Feurs relatif à l'Olme et à la Croix Blanche

Il nous a été adressé un double d'un courrier destiné à la mairie de Cleppé relatif aux travaux de sécurisation de la RD 60 L'Olme et la Croix Blanche.

Il s'agit d'un compte rendu de réunion qui se serait tenue le 24 avril 2009.

Le conseil prend connaissance du contenu de ce compte rendu mais n'en peut accepter les termes relatifs à l'absence des élus de PONCINS lors de la réunion, AUCUNE CONVOCATION à y assister ayant été adressé à la commune.

Un courrier sera adressé par Julien DUCHE aux auteurs de ce compte rendu afin que les rectifications qui s'imposent soient opérées.

Courrier SDIS : bilan d'activité

Le SDIS nous adresse son bilan d'activité pour 2008, à savoir notamment 36 sorties sur notre territoire communal.

Sorties rando cyclistes écoles primaires St Etienne

Réception d'un courrier de l'inspection académique nous informant du passage sur la commune de la rando cycliste des écoles primaires de SAINT ETIENNE.

Les Aînés Ruraux de la Loire

Information de la tenue d'une réunion le 28 mai à 17h00 à Feurs (piscine).

Courriers de Bernard Fournier

Courrier d'information sur le projet de réforme des collectivités locales.

Semaine bleue : CG

Semaine des retraités du 19 au 25 octobre 2009. Si la commune veut se joindre à la manifestation, il faut intervenir auprès des organisateurs. On pourrait proposer au conseil municipal jeune de participer.

FNACA Champdieu : mercredi 24 juin 2009 11 H 30 au Lignon

La FNACA de CHAMPDIEU tiendra son piquenique annuel sur la commune et fera usage du préau de l'école en cas de mauvais temps.

Courrier Nicole Ribes : OM CCFE

Mme RIBES nous informe de l'existence d'inexactitudes dans l'article paru sur les ordures ménagères, notamment sur le taux de remplissage.

Courrier Jacques Cheminal : chemin de la Barge

Monsieur Jacques CHEMINAL nous interpelle sur la date de réouverture du chemin de la Barge. La famille GUERIN a été relancée.

Courrier LAC Chambéon

Une marche est organisée le 17 mai 2009 à partir de 7h45.

Remerciements Habitants Bruliolles

Les habitants de BRULIOLLES remercient le conseil municipal et ses agents pour la prise en compte de leurs doléances (problème de fossé).

Bureau de vote pour les européennes

Organisation de la tenue du bureau de vote pour les européennes. Voir le tableau préparé par Julien DUCHE.

Remerciements Lou Mérigneux

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

COMMUNE DE

PONCINS

Tél : 04 77 27 80 09

Fax : 04 77 27 86 94

Email : mairie.poncins@wanadoo.fr

PONCINS, LE 26 JUIN 2009

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 juin 2009

13 présents, 1 excusée (Annick GIRARD), 1 départ en cours de réunion (Didier GIRAUDET), juste après la présentation du conseil jeune. 12 votants.

Présentation du Conseil Municipal Jeunes.

Le conseil accueille avec plaisir le conseil municipal jeune. Il manque Elisa DELORME et Guillaume CHEUCLE ; Monsieur le Maire demande à Romane PAYS de présenter son conseil municipal jeune. Romane PAYS présente les deux adjointes et les différents conseillers. Maxime QUETANT rappelle les intentions au conseil: le nettoyage de printemps, le repas de fin d'année et la participation aux jeux d'intervilles. Le conseil jeune est volontaire pour organiser le nettoyage de la commune, pour participer aux jeux d'intervilles. Le conseil jeune souhaite un changement des filets de jeux et la mise en place de bacs à cigarettes. Le repas de fin d'année serait organisé avec le conseil municipal jeunes et le conseil municipal adultes. Le conseil adulte rappelle au conseil jeune que l'on ne peut matériellement pas inviter la totalité des habitants de la commune. Néanmoins, le conseil jeune pourrait intervenir lors du repas des anciens.

Alexandre ROCHE-THIOLLIER propose la mise en place d'un toboggan dans la cour de l'école. Monsieur le Maire rappelle qu'une telle mise en place doit se faire en accord avec l'école. Les jeux de toboggan sont dangereux par nature.

S'agissant des filets souhaités par le conseil jeunes, il est rappelé par le conseil adulte que cela est dangereux si cela reste en place tout le temps.

Maxime QUETANT indique que des abeilles sont en train de faire un nid dans le poteau électrique près de l'école.

Alexandre ROCHE-THIOLLIER attire notre attention sur le fait que des enfants abiment les jardinières et les plates bandes de fleurs. Le conseil adultes rappelle aux enfants qu'ils doivent rappeler à leurs copains que cela n'est pas bien et que leur comportement doit être réprimandé.

Le conseil adulte rappelle au conseil jeune qu'ils doivent attirer notre attention sur les jeunes malveillants sur la commune.

Approbation du PV de la réunion du 12 mai 2009.

Le PV de la réunion du 12 mai 2009 est approuvé à l'unanimité des présents.

Approbation du résultat de l'appel d'offres des travaux de rénovation à l'Ecole.

La commission s'est réunie en deux fois pour les travaux de rénovation de l'Ecole et a sélectionné les candidats suivants:

Lot 1 FOREZ DECORS 20397,19 plâtrerie démolition

Lot 2 DECOSTAFF 3054,80 faux plafonds

Lot 3 ASPIRCIR 4160,58 sol mince

Lot 4 SIMON ALAIN 6619,00 menuiserie intérieure

Lot 5 REYNAUD JOEL 28006,00 menuiserie extérieure PVC

Lot 6 MESSANA 1534,00 plomberie sanitaire

Lot 7 EURELEC 12392,00 électricité CF

soit un total de 76.163,63 euros HT

La commune a l'autorisation de commencer les travaux sans avoir le résultat de la demande de subventions. La première réunion est prévue pour jeudi 2 juillet à 10h00. Les travaux doivent être terminés pour le 21 août 2009. L'appel d'offres des travaux de rénovation à l'Ecole est approuvé à l'unanimité.

Ecole Numérique Rurale. Candidature de l'Ecole de PONCINS.

L'école de PONCINS a fait acte de candidature dans le cadre du plan de relance mis en place par le ministère de l'éducation nationale. C'est un programme d'équipements informatiques et numériques avec une subvention de 80% et un plafond de 9.000 euros. Une commission au niveau de l'inspection académique examine les dossiers de candidature. Au niveau de la Loire, il n'y aurait que 54 communes retenues sur 200 communes potentiellement candidates. L'équipement consiste en un ordinateur pour deux élèves et un tableau informatique interactif.

Rapport d'assainissement 2008.

Le rapport annuel du Maire sur le prix et la qualité du service assainissement au titre de l'exercice 2008 est présenté au conseil municipal. Ce rapport conclut avec la mise en place de la nouvelle station d'épuration.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

Transfert de la compétence « crèche » à la Communauté de Communes de Feurs en Forez

La communauté de communes a délibéré pour prendre la compétence petite enfance. Chaque commune dépendant de la communauté de communes doit délibérer dans les trois mois de la délibération du 13 mai 2009 adoptée par la communauté de communes. A défaut de délibération dans le délai, la commune non délibérante est réputée avoir approuvé le transfert de compétences.

Le projet est de doubler la capacité de la crèche de FEURS.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des votants de transférer la compétence crèches au profit de la communauté de communes.

Plan de formation

La communauté de communes a validé le plan de formation des agents de la communauté de communes.

La commune va s'inspirer du plan de formation « type » réalisé par le (CDG) Centre de Gestion en partenariat avec le CNFPT (Centre national de la Fonction Publique Territoriale).

Il y a une formation statutaire obligatoire: formation d'intégration, formation de professionnalisation et la formation de professionnalisation tout au long de la carrière.

Il y a également instauration du DIF, droit individuel à la formation de 20 heures par an cumulable sur 6 ans pour un agent à temps complet. Ce DIF doit être rappelé à chaque entretien annuel. Le DIF peut se faire dans le champ de compétence de l'agent ou en dehors de ce champ de compétence.

Le conseil décide de valider le plan type à l'unanimité.

Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau (MAGE) : 452 €

Le département propose aux collectivités une mission départementale à la gestion de l'eau, à savoir la MAGE. Elle propose une assistance technique moyennant la signature d'une convention et le paiement d'une participation financière. La commune de PONCINS est éligible à la mission d'assistance. Le coût est de 452 euros par an. La mission peut intervenir tout au long de notre projet de station d'épuration, en complément de notre maîtrise d'œuvre. Cela est intéressant pour nous car cette mission interviendra postérieurement à l'installation de la station d'épuration.

Le conseil décide à l'unanimité de faire appel à la MAGE.

Demande du Comité des Fêtes pour une participation au vin d'honneur

La fête patronale aura lieu le 9 août 2009. Le comité de fêtes au conseil demande une participation financière ou une participation physique pour le vin d'honneur.

Le conseil décide d'octroyer une subvention de 100 euros à l'unanimité.

Le comité des fêtes demande l'installation d'un tableau électrique spécifique en façade à côté du couloir de la salle communale. Le conseil décide d'examiner précisément ce qu'il serait nécessaire d'installer. Bernard FOYATIER ira à la réunion de préparation pour vérifier ce qu'il en est.

Courrier de l'évêché de St Etienne pour la convention d'offres pour l'église

L'Evêché nous demande de prendre une délibération pour signer une convention entre la commune et le diocèse, pour accepter l'offre de concours.

Le conseil prend la délibération concordante à l'unanimité.

Sentiers de randonnée : balisage

Le topoguide est en cours d'impression et va être vendu au prix de 10 euros. Trois sentiers sont concernés pour Poncins. Il faut toutefois rebaliser les chemins à cette fin. René REYNAUD, Bernard FOYATIER et Jean Marc DELEURENCE proposent de participer au balisage.

Convention de mise à disposition Point Lecture

La bibliothèque va dans quelques temps s'installer dans une ancienne salle de classe à côté de la mairie. Dans ce cadre, il faut signer une convention d'ouverture et de fonctionnement d'un POINT LECTURE avec la médiathèque départementale.

Le conseil décide à l'unanimité d'autoriser la signature de la convention susvisée.

Courrier Roger Saint Pol (Président de la Fanfare St Germain-Laval - Poncins) demandant une subvention exceptionnelle pour les tenues vestimentaires

Roger SAINT POL demande au conseil l'allocation d'une subvention exceptionnelle pour les tenues vestimentaires. La même demande est formulée auprès de la commune de SAINT GERMAIN LAVAL.

La facture s'élève à une somme de 2423,33 euros TTC.

Le conseil décide à l'unanimité d'accorder une subvention exceptionnelle de 420 euros.

Courrier du CG pour la programmation des travaux de l'école

Le CG ne comprenait pas pourquoi on a séparé le projet en deux étapes, la rénovation et l'extension. Il est rappelé que la rénovation a été envisagée par l'ancien conseil municipal et l'extension par le nouveau conseil.

Il est décidé de rapprocher les deux projets pour n'en présenter qu'un seul, car les subventions pour l'école ne sont accordées que tous les trois ans. Monsieur CREMONESE a établi un avant projet sommaire des travaux d'extension pour un montant total TTC de 198086,93 euros.

En principe une subvention ne sera accordée que pour l'ensemble des travaux de rénovation et d'extension.

Validation de l'Avant Projet Détaillé relatif à l'agrandissement de l'école, préparé par M. Crémonèse

Le conseil décide d'approuver l'avant-projet définitif détaillé de Monsieur CREMONESE susvisé à l'unanimité.

Courrier de Jean Luc Bricout

Monsieur BRICOUT, gendarme retraité habitant à côté du hameau des Varennes. Il nous adresse une copie de la lettre qu'il a adressée au tribunal administratif dans la mesure où la commune de CLEPPE refuse de le raccorder au réseau d'assainissement et ce alors que le collecteur passe sur sa propriété et que 4 nouvelles maisons viennent d'être raccordées au réseau d'assainissement de CLEPPE.

Affaire à suivre.

Courrier de la Sous-Préfecture relatif à la délibération concernant les achats divers

Le Sous Préfet nous rappelle que le conseil municipal de Poncins a consenti au Maire une délégation pour passer les marchés suivant la procédure adaptée.

Le conseil municipal ne pouvait pas délibérer pour renouveler et acquérir le matériel. Seul un avis pouvait être donné par le conseil municipal.

Courriers du CG relatif à ces demandes de subvention

Le CG nous informe des dates d'examen des demandes de subvention, à savoir le 27 juillet 2009.

Concours de pétanque des élus du Montbrisonnais : samedi 5 septembre à 14 H à Chalais d'Uzore

Le repas sera servi à SAVIGNEUX au restaurant LA BRUYERE.

Savoir nager

Mise en place d'une opération SAVOIR NAGER 2009, qui propose un programme d'apprentissage de la natation pendant les vacances d'été (20 séances d'une heure). Cela est destiné aux enfants de 7 à 12 ans en situation sociale difficile, pour un prix de 15 euros, soit le coût de la licence.

Nadine MICHEL se charge de rechercher les familles intéressées par cette opération.

Trophée du Lignon : samedi 12 septembre à 18 H 30

Il s'agit de la 29ème édition.

Courrier de Madame Régine Vacheron de Goincet

Mme VACHERON nous adresse une copie de la lettre qu'elle a adressée à son voisin au sujet d'un trou accueillant les eaux usées situé sur sa propriété. Elle lui demande de remettre les choses en l'état.

Courrier des riverains de la RD 60 (Mrs Saint Pol, Brunel, Buzzi, Godde)

Il nous est adressé une copie du courrier adressé à Monsieur le Directeur des services de sécurité du conseil général de la Loire au sujet des difficultés d'accès au lotissement de La Garenne.

Courrier de Bernard Fournier : extension réseau électrique

Il y a une modification des conditions de raccordement au réseau électrique. Le demandeur doit indiquer où il veut mettre son coffret et quelle est la puissance nécessaire. Les frais sont ensuite à la charge pour partie du demandeur et pour partie à la collectivité.

Rencontre avec les dirigeants du TCP : projet de tennis près de l'école

Les dirigeants du TCP nous ont fait une suggestion. La remise en état du site tel qu'il existe paraît délicate compte tenu de la nappe présente en dessous. Le TCP envisage un cours de tennis au lieu de deux, à proximité du plateau sportif. Un cours de tennis représente 800 mètres carrés. Le vestiaire serait maintenu tel qu'actuellement.

Le conseil va faire étudier le projet suggéré.

AG du FCP : projet d'éclairage à revoir

Le FCP poursuit son activité. Le FCP souhaiterait que le projet d'éclairage porte sur la totalité du terrain et non seulement sur une moitié de terrain.

Une étude va être demandée.

Communiqué CGT, CFDT, FO concernant la poste

Les syndicats nous envoient un communiqué suite à la future prévision de réduction de distribution du courrier.

Faire-part de naissance de Lorine Cheminal au foyer de Ludovic et Maryline Cheminal demeurant à Villedieu

Remerciements : Prévention routière, ADAPEI, LAC Chambéon, ADMR, ARPA

Remerciements divers au titre des subventions versées, usages de circuits sur la commune.

Réunions à prévoir : CM, CCAS

CM : Jeudi 3 septembre 2009

Rappel des manifestations : 14 juillet, inauguration de l'église, jury fleurissement



L'ACP en randonnée



La Foire aux cerises 2009



Lors de la visite sur le foirail



L'école de musique en plein travail



L'ACP en voyage en Andorre



Quel beau brochet !



Les benjamins du FCP en tournoi



La fanfare lors d'une prestation



Les boulistes en action



Lors d'un stage du Tennis Club Poncinois



Le lâcher de ballonnets du 14 juillet



Les vainqueurs du concours de pétanque

B.P. 2009 Recettes		Fonctionnement		
		Prévu en 2008	Réalisé 2008	Prévu 2009
70311	Concessions dans les cimetières		1236,00	1 200
70312	Redevances taxes funéraires	1550	480,00	414
70323	Redevance occupation domaine public	1400	1 477,77	1 400
7035	Droits de chasse et pêche	50	104,10	
7083	Locations diverses : Salle Communale	2000	2 844,94	3 000
	70 Vente de produits	5 000	6 142,81	6 014
7311	Contributions directes	207 000	216 034,00	236 536
7323	Etat/compens.taxe prof.	10 000		5 000
7336	Droits de place		120,00	100
7361	Droits licence débits de boisson			
73811	Taxe add. droits de mutation	17 000	17 042,43	10 000
7388	Autres taxes diverses	4 000	9 079,00	
	73 Impôts et taxes	238 000	242 275,43	251 636
7411	Dotations forfaitaire	93 689	93 689,00	101 345
74121	Dotation Solidarité Rurale 2ème fraction	12 000	13 473,00	10 000
74127	Dot. Nationale péréquation		8 341,00	6 000
742	Dotations élus locaux	2 500	2 681,00	2 500
74718	Autres		14,00	
7478	Autres organismes		722,72	
74831	Attribution du FDTP		2 914,00	
74833	Compensation de l'Etat : Taxe professionnelle	14 811	1 722,00	14 000
74834	Compensation de l'Etat :Taxe foncière			
74835	Compensation de l'Etat : Taxe d'habitation		10 566,00	
7488	Autres attributions et participations		159,83	
	74 Dotations, subventions	123 000	134 282,55	133 845
7551	Excédent des budgets annexes à caractère administratif			165 152
752	Revenus des immeubles	17 500	17 642,00	17 500
758	Produits divers de gestion courante	500	1 254,67	1 000
	75 Autres produits de gestion courante	18 000	18 896,67	183 652
6419	Remboursement sur rémunération Personnel	7 000	13 066,14	7 000
6459	Remboursement sur charges de Sécu.			
	013 Atténuations de charge	7 000	13 066,14	7 000
7713	Libéralités reçues (Camp, Feu d'artifice)	1 000		
773	Mandats annulés		45,23	
778	Autres produits exceptionnels		2209,64	
775	Vente terrain		122 000,00	
7788	Autres reprises excédents		411,50	
	77 Produits exceptionnels	1 000	124 666,37	
	002 Excédent antérieur reporté Fonct.	102 899		186 514
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	494 899	539 329,97	768 661

B.P. 2009 Dépenses		Fonctionnement		
		Prévu 2008	Réalisé 2008	Prévu 2009
60611	Eau et assainissement	2 000	1 812,71	2 500
60612	Energie-électricité	28 000	23 298,06	30 000
60621	Combustibles	2 000	2 063,94	2 500
60622	Carburants	300	249,86	1 000
60631	Fournitures d'entretien	1 300	883,38	1 500
60632	Fournitures de petit équipement	4 500	4 108,59	5 000
60636	Vêtements de travail	600	284,70	500
6064	Fournitures administratives	3 000	2 942,83	4 000
6065	Livres, disques, cassettes	800	646,20	1 000
6067	Fournitures scolaires	4 200	4 261,28	4 500
6135	Locations mobilières	2 000	2 618,48	3 000
61521	Entretien de terrain	2 000	297,73	2 000
61522	Entretien de bâtiments	25 000	7 300,47	25 000
61523	Entretien de voies et réseaux	28 000	15 196,97	35 000
61551	Entretien matériel roulant	5 500	2 667,44	5 000
61558	Entretien autres biens mobiliers	500	1 776,35	1 500
6156	Maintenance	4 000	2 884,30	4 000
616	Primes d'assurance	6 500	6 639,97	4 000
6182	Documentation générale et technique	600	505,36	600
6184	Versements à des organismes de formation	1 000		1 000
6188	Autres frais divers		433,43	500
6225	Indemnités comptable et régisseur	400	389,33	500
6226	Honoraires		1 757,46	1 500
6231	Annonces et insertions	2 500	3 053,99	3 000
6232	Fêtes et cérémonies	10 000	6 405,63	12 000
6238	Archivage et reliures	4 000	2 145,00	2 000
6247	Transports collectifs	400	495,00	500
6256	Missions			
6261	Frais d'affranchissement	800	781,75	1 000
6262	Frais de télécommunication	3 500	2 799,54	3 500
6281	Cotisations	100	38,00	50
63512	Taxes foncières	1 500	1 119,00	1 500
6353	Impôts indirects			
6354	Droits d'enregistrement			
6358	Autres droits			
011	Charges à caractère général	145000	99856,75	159 650

6336	Cotisation CNG, CG de la FPT	2 000	1 551,88	2 000
6338	Autres impôts et taxes	500	292,95	500
6411	Rémunération principale PT	105 000	94 634,05	110 000
6413	Rémunération principale PNT	2 000	1 219,40	2 000
6416	Emplois d'insertion	12 000	11 636,50	12 000
6451	Cotisations à l'URSSAF	17 000	14 979,80	18 000
6452	Cotisations aux mutuelles			
6453	Cotis. caisses de retraite (CNRACL, IRCANTEC)	30 000	24 907,51	30 000
6454	Cotisations ASSEDIC	1 500	822,00	1 500
6455	Cotisations Assurances Personnel	9 000	7 871,68	9 000
6456	Cotisations FNC Supplément Familial			
6475	Médecine du travail	1 000	81,98	1 000
012	Charges de personnel	180000	157997,75	186000
6531	Indemnités élus	30 000	28 369,99	31 000
6533	Cotisations retraite élus (IRCANTEC, FONPEL)	2 500	2 029,16	2 400
654	Pertes sur créances irrécouvrables		265,00	300
6553	Service d'incendie	15 705	15 705,00	16 019
654	Pertes sur créances irrécouvrables			
6554	Contribution orga. regroupés	8 899	8 620,09	10 000
6555	Contributions au CNFPT			
65736	Subvention CCAS	40	40,00	20
65748	Autres organismes droit privé	6 755	5 799,00	6 000
658	Charges subvention gestion courante			
65	Autres charges de gestion courante	63899	60828,24	65739
6611	Intérêts des emprunts, dettes	16 000	14 507,64	
668	Autres charges financières			
66	Charges financières	16000	14507,64	20000
6714	Bourses et prix	1 000	525,00	
6718	Autres charges exceptionnelles	500		
673	Titres annulés (exercice antérieur)	500		
67	Charges exceptionnelles	2000	525,00	2000
675	Valeur comptable immob. Cédées		20912,81	
676	Dif. sur réal. trans. en investissement		101087,19	
042	Opérations d'ordre entre sections		122000,00	
6811	Dot. amortissement immos	5276		5272
022	Dépenses imprévues fonctionnement	22724		30000
023	Virement investissement	50000		300000
	DEPENSES DE L'EXERCICE	484899	455715,38	768661

2009	Investissements			Dépenses		
Article	Objet	Prévu 2008	Réalisé	Report	Nouveaux	Prévu 2009
2111	Terrains nus	1 400	1 340,00			
2135	Installations générales		8 534,65			
2138	Autres constructions		7 116,83			
21571	Matériel roulant	15 000	17 222,40			
	Véhicule					30 000
	Photocopieur					8 000
21578	Autre matériel et outillage		859,66			
2158	Autres matériels et outillage	5 000	3 167,37			
2181	Installations générales	17 600				
	Mobilier salle communale (tables)					10 000
2184	Mobilier (chaises)	1 000	4 936,80			
	Illuminations					10 000
21	Immobilisations corporelles	40 000	43 177,71			58 000
	Busage fossé La Croix Blanche	3 138	8 004,23			5 000
	2 Ponceaux	6 500	8 013,56			5 000
	Voirie Champ de Foire École	61 000	62 219,81	6 400		6 400
2315	Immob. en cours-Inst. Tech.	70 638	78 237,60			16 400
	Jardin du souvenir					22 000
	Travaux local technique	11 000			11 000	15 461
	Panneaux Photovoltaïques	28 000	27 904,45			
	Volets	10 000				
	Église	160 000	51 921,39	101 822	10 000	111 822
	Chauffage église		6 256,29			
	Plafond salle communale					10 000
	École	97 600		1 700	95 900	100 000
2313	Immob. en cours Construc.	306 600	86 082,13			259 283
1641	Emprunts : Capital	45 310	44 819,83			
16	Emprunts	45 310	44 819,83			52 000
275	Dépôts et cautionnements		539,97			
27	Autres immos financières		539,97			
22	Acquisitions foncières					500 000
	Total	462 548	252 827.54			885 683

2009	Investissements			Recettes		
Article	Objet	Prévu 2008	Réalisé	Report	Nouveaux	Prévu 2009
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	7 190			58 669,00	58 669
021	Virement de la section de fonctionnement	50 000			290 000,00	278 908
024	Produit des cessions	122 000				10 000
192	Plus value cession immobilisation		101 087,19			
2111	Terrains nus		20 912,81			
2802	Frais documents urbanisme	5 276				
040	Opérations d'ordre entre section	5 276	122 000,00		5 272,00	26 364
10222	Fonds de Compensation TVA 2007	28 058	28 058,72		8 014	8 014
	FC TVA 2008					31 917
10 251	Dons et legs en capital				366 987	366 987
10	Dotations Fonds divers et réserve		28 058,72		375 001,00	406 918
1313	Subvention voirie	49 814	4 206,00	30 885		30 885
	Subvention ponceau	3 000				2 100
	Subvention département	31 000	29 764,00			3 000
	Subvention panneaux photovoltaïques	10 300	5 000,00			
1322	Région panneaux		5 308,00			
	Enveloppes cantonales (photocopieur + débrouss)					
1388	Chauffage église	3 000				7 000
	Subvention salles de classe	33 910				
1323	Subvention église					31 839
	Subvention tondeuse	5 000				
	Subvention abribus	4 000				
13	Subventions d'investissement	140 024	44 278,00			74 824
16411	Emprunts en unités monétaires	110 000	110 000,00			
16	Emprunts	110 000	110 000,00			30 000
	Total	462 548	304 336.72			885 683

	Assainissement 2009			
		Prévu 2008	Réalisé	Prévu 2009
	INVESTISSEMENT			
Dépenses				
	Déficit	34396,00		4 768
13912	Opération d'ordre entre section	1327,00	1 326,92	1 969
1643	Emprunts et dettes assimilées	12000,00	11189,64	9 000
2315	Immobilisations corporelles			
2315	Travaux canalisation Croix Blanche	12500,00		
2315	Immobilisations en cours			
2111	Acquisition terrain station épuration	10000,00		20 000
20	Immobilisations incorporelles	40000,00	8949,07	20 000
2315	Travaux station épuration	160245,00	18524,58	100 350
	Total	270468,00	39990,21	156 087
Recettes				
001	Excédent antérieur reporté			
13	Subventions Station			50 000
13	Subvention réseau	136731,00	19240,40	
	Subvention canalisation Croix Blanche	6000,00		3 000
1068	Apports, dotations, réserves	33214,00	33215,26	4 768
10222	FCTVA 2007			8 997
	FCTVA 2008			2 867
16	Emprunts reçus	75000,00		60 000
276	Autres créances immobilisées			
28031	Opérations d'ordre entre section	16105,00	16105,22	16 455
021	Virement de fonctionnement	3418,00		10 000
20	Immobilisations incorporelles		1057,50	
	Total	270468,00	69618,38	156087
	EXPLOITATION			
Dépenses				
11	Charges à caractère général	8835,00	2895,53	11 885
65	Autre charges gestion courante	164,00	163,10	200
661	Charges financières	1000,00	744,92	300
681	Dotations aux amortissements	16106,00	16105,22	16 455
023	Virement de fonctionnement	3418,00		10 000
	Déficit antérieur reporté			
	Total	29523,00	19908,77	38840
Recettes				
7061	Prestations de service : redevance	28196,00	27179,72	28 000
704	Travaux de branchements			4 900
77	Produits exceptionnels		140,8	
002	Excédent			3 971
777	Opérations d'ordre entre section	1327,00	1326,92	1 969
	Total	29523,00	28647,44	38 840

ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE

A mi- saison toutes les manifestations ont remporté un véritable succès.

18 janvier

Le début de saison a été donné avec l'après midi récréatif avec danses et chansons par les enfants de la classe de Mme BARLIER ainsi que Mélodie qui nous dévoilait son nouveau programme.

7 mars

Le tournoi de scrabble a connu un succès dépassant celui de tous les précédents. Venus des clubs de Roche la Molière, Andrézieux, Montbrison, Boën, Feurs, Panissières, Montrond, Veauche et Pouilly les Feurs, 56 joueurs se pressaient dans la salle communale mise gracieusement à la disposition de l'A.C.P. La partie fut jouée en paires de 22 tours pour un top final de 922 pts. Elle était arbitrée par Guy DAURAT arbitre du comité Lyonnais, assisté de Anne-Marie PAS du club de Montbrison.

En ne ratant qu'un seul top, Didier GIDROL et Jean-Yves CHASSAGNEUX du club de Roche la Molière s'adjudgeaient la 1^{ère} place en totalisant 902 pts soit 97.83% du top final.

Souignons que Didier et Jean-Yves sont des joueurs de 1^{ère} série et ont coutume de disputer les championnats de France.

Les vainqueurs recevaient chacun un bon d'achat de 30 € l'un offert par la Municipalité et remis par Julien DUCHÉ l'autre par l'Association Culturelle et remis par Jean-Louis MAURINES.

Grâce à la générosité de nombreux sponsors, tous les autres joueurs de même que les arbitres recevaient une récompense.

La rencontre s'achevait avec le verre de l'amitié accompagné des traditionnelles brioches aux pralines.

25 avril

Le concert de Mélodie s'est déroulé dans une église comble. Sous la direction de Gaël, le chef de chœur, Mélodie assurait la première partie du programme avec une dizaine de chants comme « L'Amitié, La Ballade Nord Irlandaise, Canten Senores cantores etc.... » qui devaient ravir le public, certains chants étant interprétés à trois voix d'autres étant accompagnés par les notes de l'accordéon de Claire TERRASSE. Avec ses trois guitaristes et sa trentaine de choristes le groupe de Marcilly- le-Châtel qui était là en invité assurait la 2^{ième} partie avec une série de chants variés dont « La Maritza » et « Potemkine » particulièrement applaudis. Avant le vin d'honneur, les deux groupes faisaient encore plaisir à leur public avec « La guitare tambour » comme chant commun.

16 mai

Pour la marche nocturne la commission a choisi la campagne de Jas où une cinquantaine de marcheurs a parcouru un circuit de 9 km sur les sentiers où alternaient côtes et descentes. Le beau temps et la bonne forme des marcheurs ont assuré le plein succès de cette sortie. A l'arrivée le groupe découvrait le charmant village de Jas. C'est au restaurant Ma campagne que se terminait convivialement la soirée.

14 juin

La journée détente a conduit la trentaine de marcheurs au château de la Bâtie -d'Urfé avec une marche de 7k. Le ravitaillement bien organisé par Lucien PLANCHE et Christian DELORME sur les bords du Lignon a permis aux marcheurs de prendre un peu de fraîcheur. La marche se termina par la visite des jardins Renaissance du Château. Vers midi retour à Poncins pour la dégustation de la sangria préparée par Lucien, suivi du pique-nique. L'après midi était meublé par un concours de pétanque et de belote.

22 au 26 juin

Pour son voyage l'Association Culturelle a conduit une cinquantaine de ses membres en Andorre.

Andorre est une principauté de 465 km² entre la France et l'Espagne et dont le président de la République de France et l'évêque d'Urgel (Espagne) en sont les coprinces. Ce pays vit essentiellement de tourisme du commerce de tabac et un peu d'élevage.

Après une longue route avec une halte à Narbonne-Plage, en fin de journée c'est l'arrivée à Escaldes qui sera le siège du séjour.

Le lendemain, la matinée est consacrée à la visite de la ville espagnole de Seu d'Urgell avec ses vieux quartiers et son typique marché. Puis, c'est la montée par de magnifiques gorges au village d' Os de Civis pour un déjeuner à l'auberge avec des spécialités du pays et se terminant en danse.

Pour le 3^{ème} jour, c'est une excursion à Pal qui offre un magnifique panorama sur les sommets pyrénéens et les vallées d'Ordino et de la Massana. La visite de la forge de Massana avec démonstration à l'appui fut très appréciée.

L'après-midi c'était la visite du sanctuaire de Nôtre- Dame de Méritxell puis la montée au lac d'Engolasters où un violent orage de grêle ne permit pas la randonnée prévue autour du lac.

La matinée du 4^{ème} jour permettait la découverte du vieil Andorre avec notamment les extérieurs de la Casa de la Vall où siège le parlement des Vallées.

L'après midi était consacré à la découverte du village d'Ordino et la visite du Musée de la miniature dont les œuvres de Nicolai Sidristyi devaient ébahir.

Après un émouvant au revoir à Léopold qui guida tout le séjour, c'était la route du retour avec un arrêt pour le déjeuner à Montauban puis la visite très intéressante de la distillerie Denoix à Brive la Gaillarde .

Avec cette 5^{ème} journée de découverte, de convivialité et d'amitié s'achevait le voyage 2009 mais déjà flottent des projets pour le prochain...Le Tyrol ?

La Mycologie fait un bon départ. Cette nouvelle activité qui a débuté courant mars avec le concours d'Alain BONPUIS est animée par Jean- Marc BOURG . Une soirée projection commentée par 2 personnes du groupement de Montbrison nous a fait découvrir la majorité des champignons que l'on peut cueillir au printemps, les comestibles comme les dangereux.

Trois sorties en mai et juin nous ont conduits à Sauvain, Jeansagnière et St Martin la Sauveté. Morilles, bolets, chanterelles, et aussi les russules ont fait partie de nos cueillettes.

L'activité reprendra fin août par une projection sur les champignons d'automne et par la programmation des dates de sorties.

Vous aimez la nature, rejoignez nous...

Rendez-vous de la rentrée

Fin août : Projection sur les champignons

19 septembre : Méchoui

4 octobre : Journée automnale

Reprise des activités régulières

Scrabble : Pas d'interruption, tous les jeudis à 14h30

Mélodie : 23 septembre à 18h00

Belote : 1^{er} septembre à 14h30

Tarot : 4 septembre à 20h00

Travaux manuels : 4 septembre à 14h30

Les responsables des manifestations et des activités, les membres du bureau, vous souhaitent une bonne rentrée.

Jean-Louis MAURINES

TARENTELE

Pour clôturer sa saison 2008-2009, Tarentelle vient de s'offrir un week-end au PUY DU FOU. Réussite totale : un soleil radieux, un spectacle de qualité, ce furent 3 jours de détente pour le plus grand plaisir de chacun.

Cette année, nous avons ajouté à notre programme les danses COUNTRY très bien en vogue aujourd'hui. Nous avons organisé un stage le 23 janvier à la salle de PONCINS. Ces danses ont été travaillées pendant 3 mois et le 15 mai, nous avons participé à la soirée donnée au profit de l'association ETINCELLE à PANISSIERES. Soirée spéciale COUNTRY avec la participation d'une centaine de danseurs.

Nous aurons une rentrée chargée avec 2 spectacles : le 6 septembre à CHAMPDIEU et le 4 octobre à BULLY.

Ensuite, nous nous consacrerons à la préparation de notre 25ème anniversaire qui aura lieu à l'automne 2010.

Notre association reste toujours ouverte aux couples qui comme nous, seraient intéressés par les danses étrangères (folklore d'ISRAEL, de RUSSIE, de GRECE, de TCHEQUIE, du PORTIGAL, du CANADA, etc....).

Pour tout renseignement, contactez notre **Présidente, Andrée BURNOD. 04.77.27.81.95.**

PÉTANQUE PONCINOISE

Manifestations de cet été :

- La "Pétanque du Vendredi" au terrain du Lignon est ouverte à tous de 7 à 77 ans (débutants ou non) de début Avril à fin Septembre afin de se découvrir et passer un excellent moment de détente entre habitants de Poncins et de villages alentour.

- La Pétanque Poncinoise organise son traditionnel **concours interne du 14 Juillet**, dans la joie et la bonne humeur, pour les licenciés et membres honoraires.

Le trophée 2008 a été remporté par la doublette **Véronique BOULLIER et Robert VILLE** qui détrônait les habitués de ce challenge, **Eliane THIOLLIER et Patrick BOULLIER**.

Comme chaque année, suite à l'après-midi sportif, la journée se terminera avec des grillades offertes par le club.

- Le concours semi nocturne se déroulera le **Vendredi 24 Juillet à 18 heures**.
- Le concours annuel sera le **Dimanche 16 Août à 14 heures**.

Les **2 compétitions, ouvertes à tous, seront organisées en doublettes** au terrain du Lignon où le club installera son chapiteau récemment acheté pour parer aux caprices de la météo.

Pour toute demande de renseignements, contacter :

- Bernard	FOYATIER	Président	Tél : 04.77.27.81.58
- Robert	VILLE	Trésorier	Tél : 04.77.27.84.09
- Patrick	BOULLIER	Secrétaire	Tél : 04.77.27.87.49

Le Bureau vous souhaite un agréable été et vous attend nombreux sur tous les terrains du village.

Le Secrétaire
Patrick BOULLIER

Nécrologie :

Figure de la Pétanque Poncinoise, Pierre Joly s'est éteint subitement à l'âge de 58 ans.

S'il ne résidait pas au village, il fut néanmoins l'un des fondateurs du club de pétanque en 1991 avant d'en devenir secrétaire puis président de 1992 à 1998, allant jusqu'à organiser en 1997 les Championnats de la Loire en tripléte seniors alors que le pari semblait impossible pour un village aussi petit que Poncins, il recommencera d'ailleurs en 1998.

Personne dévouée et généreuse, Pierre donnait de son temps pour les jeunes (il apprit ainsi aux enfants de l'école ce qu'était le sport de pétanque), dans diverses associations et en particulier au village où sa carrure imposante et sa voix rocailleuse dominaient lors des manifestations de la pétanque poncinoise dont il était toujours licencié.

Plusieurs Poncinois s'étaient déplacés afin de lui rendre un dernier hommage.

Le Président
Bernard Foyatier

FANFARE SAINT GERMAIN LAVAL-PONCINS

Une Partition pour équipe

Peut-on évoluer sensiblement sans perdre son âme ?

Ce n'est pas le dernier sujet de philo au baccalauréat mais plutôt la question à laquelle la fanfare de Saint Germain Laval -Poncins s'est trouvée confrontée. Elle a en effet compris que son public lui réclamait un autre style. Son programme a donc été entièrement renouvelé.

Cela a nécessité constance et détermination, donc beaucoup de travail : paradoxe des musiciens qui, pour se distraire et assouvir leur passion doivent s'imposer de réels efforts. Mais en fait, ces efforts sont ceux d'une équipe et l'équipe peut tout ou presque. Elle permet à l'individu de se transcender et franchir des obstacles à priori insurmontables. Elle offre des émotions exceptionnelles à condition de respecter chacun de ses membres et de ne pas afficher une cohésion de façade. Ce n'est pas une somme d'individualités, au contraire car toute bonne équipe se doit de savoir faire bloc et se préserver des agressions du temps. La moindre fissure peut lui être fatale.

Pour que l'équipe soit belle et dans une chronologie idéale, la fanfare a poursuivi sa mue en se dotant d'une nouvelle tenue. Ainsi, les couleurs locales seront portées haut et les parades n'en seront que d'autant plus attrayantes.

Ce n'est pas tout car pour faire de la musique, il est indispensable de disposer d'instruments de qualité. Ils ont été majoritairement renouvelés. Mieux, la fanfare s'est récemment doté d'un hélicon, instrument spectaculaire par la taille et la profondeur de son qu'il apporte. Et comme l'Ecole de Musique de Poncins a commencé à jouer son rôle de pépinière, les conditions sont parfaitement remplies.

Désormais, la fanfare dispose de tous les moyens lui permettant de fonctionner correctement. Rendez-vous pour de prochaines prestations.

Roger Saint Pol

Président de la fanfare de Saint Germain Laval -Poncins

ÉCOLE DE MUSIQUE DE PONCINS

Pourvu que la musique soit belle !

En ce 21 juin 2009, jour de la fête de la musique, l'ambiance, à l'Ecole de Musique de Poncins, est au réconfort et au relâchement après la chaude période d'examens. Certes, ce n'est pas le baccalauréat, mais c'est tout de même le passeport pour le second cycle, à l'identique de l'éducation nationale. L'enjeu est donc important pour celles et ceux qui souhaitent disposer du socle indispensable permettant d'assouvir au mieux leur passion de pratique musicale ; un plaisir qui, comme tous les plaisirs, mérite bien quelques contreparties.

Félicitations donc à Jean Gros et Manon Roche qui ont réussi à décrocher le fameux pompon, diplôme de fin de premier cycle. Compliment à l'Ecole de Musique de Poncins qui, en formation Musicale, fait un carton plein avec le succès de Fanny Michel. L'EMP se délecte donc d'un grand et légitime moment de bonheur.

Ainsi l'EMP a répondu à son objectif principal à savoir donner une formation musicale et instrumentale de qualité. Et le Conseil Général en personne s'est chargé de le légitimer. C'est en effet le Conseil Général qui organise les examens un jour donné sur tout le territoire du Département, avec des règles d'évaluation communes et des épreuves identiques dévoilées juste avant les épreuves (on se croirait au baccalauréat). De la sorte, ils ne font l'objet d'aucune contestation. Réputés, reconnus, rigoureux, ils sont objectifs, sans complaisance et donc indépendants vis à vis de toutes les écoles de musique de la Loire.

L'EMP peut également se targuer d'avoir contribué au renouvellement des effectifs de la fanfare de Saint Germain Laval - Poncins en formant 4 musiciens (moins de 4 ans après sa création). Elle compte bien d'ailleurs ne pas s'arrêter en si bon chemin et d'autres ascensions sont prévisibles. Son orchestre, créé tout récemment lui permet de répondre aux demandes d'animation au sein de la cité, comme au repas des anciens en fin d'année 2008. Mais la principale animation revient incontestablement au concert annuel dont le retentissement dépasse largement les frontières poncinoises. Désormais on se déplace de tous les environs et même davantage car, malgré son jeune âge, il a acquis une sérieuse réputation et cette année en particulier, les progrès des élèves ont été jugés spectaculaires.

Point n'est besoin d'être grand clerc pour observer qu'il se passe quelque chose de curieux à Poncins. Tiens, une petite devinette : combien d'élèves quittent cette année l'école publique de Poncins pour le collège. Réponse : 10 ! C'est beaucoup, et c'est heureux.

Question complémentaire : combien font de la musique ? A priori, si on écoute tous ceux qui clament que la musique n'intéresse personne et surtout pas les jeunes : peu voire pas. Dans un tel contexte 2 ne serait déjà pas si mal, 3 serait Assez patienté. Voici la réponse : 8. Ils sont 8. 8 sur 10 à faire ou avoir fait de la musique. 8 sur 10 à démentir ses détracteurs, ceux qui s'abritent derrière une idée reçue rétrograde et qui mérite bien qu'on lui torde le cou. Certes, toute conclusion serait hâtive, mais quand même !

Pour célébrer la fête de la musique à Poncins, l'EMP a ouvert au public une séance de travail afin de dévoiler ses modes de fonctionnement, ses infrastructures et son environnement et également rapprocher le public des élèves.

Ces dernières années, le soutien apporté par la mairie s'est avéré appréciable, et il ne viendrait à l'idée de personne de le contester. Pour autant, l'EMP est victime de son succès. Les locaux existants sont devenus exiguës et ne permettent plus de trouver leur pleine efficacité. Ils deviennent un obstacle à son développement alors que les besoins continuent de s'exprimer.

Gageons que prochainement des solutions seront trouvées et continueront de permettre aux Poncinois de bénéficier du rôle social que l'EMP leur offre. En tous cas, rendez-vous à la rentrée scolaire prochaine et bonnes vacances à tous.

Roger Saint Pol

Président de l'Ecole de Musique de Poncins

NOUVELLES LOCALES

Conseil municipal Jeunes

Un nouveau conseil municipal jeune a été mis en place. Des élections ont été organisées au sein des CM1, CM2 et 6^{ème}.

Ont été élus :

Maire : Romane PAYS

1ère adjointe : Elisa DELORME

2ème adjointe : Dorine MICHEL

Conseillers : Morgane ROCHE, THIOLLIER, Alexandre ROCHE THIOLLIER, Jean GROS, Maxime QUETANT, Guillaume CHEUCLE, Aurélien DUBOEUF.

Les nouveaux élus sont désormais au travail !

Adresse courriel (ou email)

Les personnes qui souhaitent recevoir directement les informations communales peuvent adresser leurs coordonnées informatiques à la mairie.

Site

Un site internet a été mis en place par la communauté de communes à l'adresse suivante : www.feursenforez.fr.

Ce site héberge notamment le site de la commune de PONCINS, que vous trouverez à cette adresse : <http://www.feursenforez.fr/poncins/>.

Départs en 6^{ème} :

Pour les élèves allant en 6^{ème} l'année prochaine, la fin de l'école a été agréable. Lors d'une sympathique manifestation, Julien Duché, maire de la commune, en présence de Véronique Bernamont directrice de l'école et de nombreux parents, remettait au nom de la municipalité à chaque élève un atlas et un dictionnaire. Étaient ainsi récompensés : Hans Cornet, Stéphanie Marcoux, Jean Gros, Céline Duillon, Laure Barlier, Sarah Bredeau, Maxime Quétant, Adrien Laquerrière, Rudy Krolick et Guillaume Cheucle. A tous bonnes vacances et bonne scolarité au collège !

La Ligérienne :

Le samedi 27 juin, au départ de Poncins avait lieu l'épreuve de randonnée cycliste de la Ligérienne organisée par l'UFOLEP. Les coureurs pouvaient choisir un parcours à leur convenance de 40, 80, 120 ou 155 kms. Deux parcours de 13 ou 20 kms étaient proposés pour les familles. Ce fut un grand succès au du nombre de participants !

Urbanisme :

Pour tous travaux d'urbanisme, de clôture, d'alignement, de travaux divers, renseignez-vous à la Mairie avant d'entreprendre quoi que ce soit. Certains se mettent en difficulté quand il est trop tard !

Intervilles à Forez Aquatic :

Le samedi 4 juillet lors de l'intervilles regroupant les 12 communes de la communauté de communes de Feurs en Forez, une équipe de Poncins défendait les couleurs locales. Poncins terminait à la 7^{ème} place d'une épreuve remportée par Pouilly-lès-Feurs devant Marclopt. Bravo à toutes et à tous !

Fête des mères et accueil des nouveaux poncinois

A l'occasion de la fête des mères qui, cette année, s'est déroulée une semaine plus tard, la municipalité et le CCAS accueillait les nouvelles mamans depuis la fête des mères 2008 :

Date naissance	Parents			Adresse	Prénom enfant
26-mai-08	Monsieur Madame	William	NICOLAS	Le Champ de Foire	Lilian
02-juin-08	Monsieur Madame	Lionel	LORCA	La Chénaie	Ruben
08-juil-08	Monsieur Madame	Xavier	SEGUIN	Val du Lignon	Elora
08-août-08	Monsieur Madame	Sylvain	DUPORT	Goincet	Pierre
13-sept-08	Monsieur Madame	Sébastien	VIALLY	Les Rôtis	Lucas
13-oct-08	Monsieur Madame	Olivier	PRINET	Bruliolles	Adam
25-nov-08	Monsieur Madame	Bertrand	RONZON	Val du Lignon	Lorane
16-mars-09	Monsieur Madame	Cédric	MARJOLLET	Vizézy	Jade
05-mai-09	Monsieur Madame	Anthony	BRUN	La Chénaie	Noah
18-mai-09	Monsieur Madame	Yannick	POULARD	Vizézy	Jules
23-mai-09	Monsieur Madame	Sylvain	DELEFOSSE	La Chénaie	Alban
26-mai-09	Monsieur Madame	Yannick	VACHER	Le Bourg	Noélie
05-juin-09	Monsieur Madame	Ludovic	CHEMINAL	Villedieu	Lorine

Au cours de cette cérémonie, les nouveaux poncinois étaient accueillis :

Monsieur Madame	Jean Paul	GAILLARD	Bruliolles
Monsieur Madame	Georges	GAUTIER	Goincet
Monsieur Madame	Gaëtan	ROUBIN	Goincet
Monsieur Madame	Romain	VILLARD	Goincet
Monsieur Madame	Grégory	RICHARD	Goincet
Monsieur Madame	Anthony	BRUN	La Chénaie
Monsieur Madame	Lionel	LORCA	La Chénaie
Monsieur Madame	Sylvain	DELEFOSSE	La Chénaie
Monsieur Madame	Jérôme	CADORET	La Croix Blanche
Monsieur Madame	Nicolas	GUYONNET	La Croix Blanche
Monsieur Madame	Gérard	PERRIN	La Garenne
Monsieur	Stéphane	BARAY	La Tuilerie
Monsieur Madame	Yannick	VACHER	Le Bourg
Monsieur Madame	Bernard	LABRADOR	Le Bourg
Monsieur Madame	Gilbert	ROLLY	Le Petit Noël
Monsieur Madame	Daniel	BOUCHARAT	Les Baraques des Rôtis
Monsieur Madame	Julien	JACQUET	Les Bruyères
Monsieur Madame	Jean Michel	POUGET	Les Bruyères
Monsieur Madame	Jean François	VACHERON	Les Loyes
Monsieur Madame	Mustapha	KARFI	Les Rôtis
Monsieur Madame	Yohann	CELLARD	Loirde
Monsieur Madame	Jean Philippe	DUMAS	Rampeau
Monsieur Madame	Olivier	TISSOT	Val du Lignon
Monsieur Madame	Bertrand	RONZON	Val du Lignon
Monsieur Madame	Grégory	PEIRO	Val du Lignon
Monsieur Madame	Olivier	KALIMERIS	Val du Lignon
Monsieur Madame	Xavier	SEGUIN	Val du Lignon
Monsieur Madame	Jean Yves	TABARY	Val du Lignon
Monsieur Madame	David	GERACI	Val du Lignon
Monsieur Madame	Julien	IMBERT	Val du Lignon
Monsieur Madame	Régis	CHARNAY	Val du Lignon
Monsieur Madame	Benjamin	DUSSER	Val du Lignon
Monsieur Madame	Sobin	SOELIM	Villedieu
Monsieur Madame	Franck	MARTINON	Villedieu
Monsieur Madame	Stéphane	REBAUD	Villedieu
Monsieur Madame	Cédric	MARJOLLET	Vizézy
Monsieur	Christian	BARAILLER	Vizézy

SAVEZ VOUS QUE ?

Ecobuage

Les feux de bois, broussaille, etc..... sont très règlementés. Une déclaration préalable à tout écobuage est indispensable. Adressez-vous à la Mairie !

Ordures ménagères

Le traitement des déchets est l'affaire de tous. Nous ne pouvons que vous inciter à bien trier vos déchets et à faire usage avec soins des différents bacs à votre disposition :

- dans la caissette jaune ou le sac jaune, les déchets papiers et cartons, cartonnets et briques en tout genre, boîtes de conserve, journaux, bouteilles plastiques,
- les bouteilles en verre doivent être apportées aux bennes à verre.

Vous pouvez emmener à la déchèterie tous les déchets volumineux et les encombrants.

Divagation et aboiements

Par arrêté préfectoral, la divagation des animaux et notamment des chiens, est interdite. Par ailleurs, et pour le bien être de tous, les aboiements des chiens doivent être maîtrisés. De nombreux habitants se plaignent encore une fois des nuisances occasionnées.

Vols et vandalisme

Récemment, de nombreuses personnes ont eu la désagréable surprise d'être « visitées ». La prudence s'impose, soyez vigilants ! Les services de gendarmerie ont naturellement renforcé leur surveillance.

Le vandalisme continue..... Nous déplorons l'apparition de tags sur certains murs du village. La gendarmerie fait son travail, les victimes de ces dégradations ont porté plainte contre les malfaisants.

La vitesse et bruit

Il est constaté une vitesse excessive dans la traversée du Bourg et de certains hameaux. Pour votre sécurité, celle de nos enfants et pour nos oreilles, adaptez votre vitesse !!!

Egouts

Il a été trouvé dans les égouts des objets qui n'ont rien à y faire; du style serpillières, couches, serviettes hygiéniques..... imposant à nos agents communaux une tâche bien peu respectueuse de leurs fonctions, tâche qui est venue se rajouter à leur planning déjà bien complet.

Inauguration des travaux de l'église

En présence de nombreuses personnalités, le samedi 25 juillet à 11 H, aura lieu l'inauguration des travaux extérieurs et intérieurs de l'église. Vous y êtes cordialement invités. A cette occasion, pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait, vous pourrez apprécier les travaux de rénovation intérieure ce qui donne un « coup de jeunesse » à notre église !

Station d'épuration :

Les travaux de sondage pour la construction des bassins plantés de roseaux ont eu lieu récemment, sur les terrains situés près du chemin reliant la Croix Bardon au hameau de Vizézy (chemin des amoureuses).

Travaux de rénovation à l'école

En ce moment et pendant toutes les vacances scolaires, d'importants travaux de rénovation ont lieu dans les 2 « anciennes » salles de classes. Les fenêtres datant de 1905 (date de la construction de l'école dite de filles) sont changées, les murs sont doublés et isolés, les plafonds abaissés et isolés, les sols refaits, l'électricité est mise aux normes actuelles. Par ailleurs, toutes les fenêtres de l'école (dans la partie agrandie en 1991) sont changées suite au problème de joints. Tout ceci doit être terminé pour la rentrée de septembre !

SNCF

La SNCF nous précise qu'un vendeur se tient à la disposition des voyageurs en gare de FEURS aux horaires suivants :

Du Lundi au vendredi 5h50 à 12h30 et 13h00 à 20h00

Le samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h40 à 17h40

Le dimanche de 13h30 à 20h30.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	15 H	à	18 H
Mardi	15 H	à	18 H
Jeudi	15 H	à	17 H
Vendredi	15 H	à	18 H

Tél. : 04.77.27.80.09

Fax : 04.77.27.86.94

Email : mairie.poncins@wanadoo.fr

N° DE TÉLÉPHONE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Julien	Duché	Maire	:	04.77.27.82.80
Bernard	Foyatier	1er Adjoint	:	04.77.27.81.58
Adrien	Simon	2 ^{ème} Adjoint	:	04.77.27.84.93
René	Reynaud	3 ^{ème} Adjoint	:	04.77.27.82.73
Nadine	Michel	4 ^{ème} Adjointe	:	04.77.27.87.09

MÉMENTO PRATIQUE

POMPIERS		18 ou 112
Caserne des Pompiers de Feurs		04.77.27.04.48
Gendarmerie Nationale		17
SAMU-URGENCES		15
CENTRE HOSPITALIER FEURS	Standard	04 77 27 54 54
PHARMACIE DE GARDE		04.77.26.08.08
E.D.F Sécurité Dépannage		0 810 333 142
SAUR France		04 77 65 40 33
ÉCOLE PUBLIQUE		04 77 27 83 48

MÉDECINS DE FEURS

Dr Chrystelle	BARNET	4, rue du Marché	04.77.27.05.50
Dr Jean Luc	BRUNET	4, rue du Marché	04 77 27 02 94
Dr Christine	COQUELET	1, bis rue Duvernay	04 77 27 04 80
Dr Sylvie	FAIVRE	1, bis rue Duvernay	04 77 27 04 80
Dr Kamel	LOUNIS	4, rue du Marché	04.77.27.05.50
Dr Jacques	MOULARD	4, rue du Marché	04 77 27 51 65
Dr Philippe	PEYRARD	34, rue de Verdun	04.77.27.02.98
Dr J-Pierre	SOCIAS	8, Place de la Boaterie	04 77 27 05 33
Dr Jean Louis	VALLET	123, Clos des Vignes Pouilly-lès-Feurs	04.77.27.06.99
Dr Frédéric	VOIRIN	34, rue de Verdun	04 77 27 02 98
Dr Gladie	VITTOZ	30, Avenue Jean Jaurès	04.77.27.00.38
Dr Françoise	WILHEM NENOT	4, rue du Marché	04 77 27 00 34

Infirmière à Poncins

Colette	MARGOTAT	04.77.27.89.38
---------	----------	----------------

Vos correspondantes de presse :

Pour votre quotidien La Tribune Le Progrès : Laurence GIRAUDET Tél : 04.77.27.87.55
Pour l'ESSOR et PAYSANS de la LOIRE : Claudette DURON Tél : 04.77.27.80.19